

# Human Resource and Leadership Journal (HRLJ)

**Greves Repetitives Au Ministere De La Sante Publique, Hygiene Et  
Prevention En Republique Democratique Du Congo: Evaluer Le  
Malaise Pour Une Possibilite D'une Scission**



**CARI  
Journals**

## Greves Repetitives Au Ministere De La Sante Publique, Hygiene Et Prevention En Republique Democratique Du Congo: Evaluer Le Malaise Pour Une Possibilite D'une Scission

 <sup>1\*</sup> Bwalya Peti Richard, <sup>2</sup> Monga Yengo Hilaire, <sup>3</sup> Katunda Bisomona John

<sup>1\*</sup> Section Techniques Biomédicales Spécialisées et Gestion des Organisation de Santé, Institut Supérieur des Techniques Médicales I.S.T.M/Kolwezi, République Démocratique du Congo,

<sup>2</sup> Section Techniques Biomédicales Spécialisées et Gestion des Organisation de Santé, Université Technologique Katumba Mwanke/ Institut Supérieur des Techniques Médicales I.S.T.M/Kilwa, République Démocratique du Congo,

<sup>3</sup> Section Techniques Biomédicales Spécialisées et Gestion des Organisation de Santé, Institut Supérieur des Techniques Médicales I.S.T.M/Likasi, République Démocratique du Congo,

<https://orcid.org/0009-0004-0821-0210>

Accepted: 3<sup>rd</sup> Dec 2023 Received in Revised Form: 17<sup>th</sup> Dec 2023 Published: 6<sup>th</sup> Jan 2024

### Résumé

**But :** La République démocratique du Congo (RDC) est confrontée à de graves problèmes dans son système de santé, mettant en évidence des injustices et des inégalités sociales et salariales permanentes au sein du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention. Ces problèmes persistants ont été la cause de nombreuses tensions sociales et grèves à répétition qui ont paralysé les services de santé à travers le pays. Tous les travailleurs de la santé, ont exprimé, plus d'une fois, leur mécontentement face à des conditions de travail difficiles, des salaires insuffisants et des disparités de traitement en termes de primes et avantages sociaux. Ces injustices et inégalités sociales et salariales ont eu des conséquences néfastes sur la qualité des soins de santé fournis à la population congolaise, ce qui a contribué à aggraver la crise du système de santé du pays. L'objectif de cet article est d'évaluer la possibilité d'une scission du Ministère, en analysant les causes profondes de ces grèves récurrentes à travers un recueil d'opinions des professionnels de la santé et administratifs du secteur.

**Méthodologie :** La méthode utilisée dans cet article est basée sur une approche de recherche qualitative avec un questionnaire semi-structuré. Pour le déploiement du questionnaire et l'analyse des données, les outils suivants ont été utilisés : Google Forms, excel et word. Ceci a permis d'explorer cette thématique auprès des 221 agents du secteur public de la santé dans les provinces du Haut Katanga, Lualaba, Kinshasa, Kasai, Haut Lomami et de la Tshopo au cours des mois d'août à décembre 2023. Il était composé de 19 questions et n'avait aucun caractère contraignant donc a requis le consentement éclairé des professionnels de santé qui ont été inclus ipso facto dans les observations.

**Résultats :** Il est intéressant de noter que la grande majorité des participants (95,48%) ont été témoins ou victimes d'injustices, liées principalement aux différences de primes de risque (66,52%) et de salaires (25,79%). Ces injustices ont eu un impact significatif sur les participants, les conduisant à ressentir de la frustration (78,28 %), de la dévalorisation (12,67 %) et de la démotivation (3,62 %). Concernant la scission au sein du Ministère de la Santé Publique, une large majorité des participants (91,86%) voit une utilité à cette scission. Ils sont conscients des avantages de la scission, notamment l'allocation de ressources financières (46,67%) et une meilleure gestion budgétaire (33,48). Ces résultats mettent en évidence les défis auxquels est confronté le secteur de la santé publique, notamment en matière de revendications salariales et de primes de risque. Ils soulignent également l'importance d'une réforme en profondeur pour répondre aux besoins du système de santé congolais. En évaluant la possibilité d'une scission au sein de ce ministère, l'article apporte une contribution théorique significative en mettant en lumière les tensions et les dysfonctionnements au sein de l'organisation gouvernementale.

**Contribution unique à la théorie et à la politique :** L'originalité de cet article réside dans le fait qu'il aborde de manière approfondie les grèves répétitives au sein du ministère de la Santé publique en République Démocratique du Congo. L'étude se concentre sur l'évaluation du malaise ressenti par les employés, en mettant en lumière la possibilité d'une scission au sein de l'organisation. Cette approche permet d'explorer les motivations des grévistes, les enjeux organisationnels et les implications potentielles d'une scission, offrant ainsi une perspective unique sur les défis auxquels est confronté le ministère de la Santé publique en RDC.

**Mots-clés :** grève, ministère, santé, publique, malaise, scission

## Abstract

**Purpose:** The objective of this article is to assess the possibility of a split in the Ministry by analyzing the root causes of these recurring strikes through a collection of opinions from health and administrative professionals in the sector. The Democratic Republic of Congo (DRC) is facing serious problems in its health system, highlighting injustices and permanent social and salary inequalities within the Ministry of Public Health, Hygiene, and Prevention. These persistent problems have been the cause of numerous social tensions and repeated strikes that have paralyzed health services across the country. All health workers have expressed, more than once, their dissatisfaction with difficult working conditions, insufficient salaries, and disparities in treatment in terms of bonuses and social benefits. These social and salary injustices and inequalities have had harmful consequences on the quality of healthcare provided to the Congolese population, contributing to aggravating the crisis in the country's health system.

**Methodology:** The method used in this article is based on a qualitative research approach with a semi-structured questionnaire. For the deployment of the questionnaire and the analysis of the data, the following tools were used: Google Forms, Excel, and Word. This made it possible to explore this theme among 221 public health sector agents in the provinces of Haut Katanga, Lualaba, Kinshasa, Kasai, Haut Lomami, and Tshopo during the months of August to December 2023. It was composed of 19 questions and had no binding nature, therefore required the informed consent of health professionals who were included ipso facto in the observations.

**Results:** It is interesting to note that the vast majority of participants (95.48%) witnessed or suffered injustice, mainly linked to differences in risk premiums (66.52%) and salaries (25.79%). These injustices had a significant impact on the participants, leading them to feel frustration (78.28%), devaluation (12.67%), and demotivation (3.62%). Regarding the split in the Ministry of Public Health, a large majority of participants (91.86%) see a usefulness in this split. They are aware of the advantages of the split, including allocations of financial resources (46.67%) and better budget management (33.48). These results highlight the challenges facing the public health sector, particularly regarding wage demands and risk premiums. They also underline the importance of profound reform to meet the needs of the Congolese health system. By assessing the possibility of a split in this ministry, the article makes a significant contribution to theory by highlighting the tensions and dysfunctions within the government organization.

**Unique contribution to theory, practice and policy:** The study focuses on assessing the discontent felt by employees, shedding light on the possibility of a split within the Ministry of Public Health in the DRC.

**Keywords:** *strike, ministry, health, public, faintness, split*

## INTRODUCTION

La République démocratique du Congo (RDC) est confrontée à de graves problèmes dans son système de santé, mettant en évidence des injustices et des inégalités sociales et salariales permanentes au sein du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention. Ces problèmes persistants ont été la cause de nombreuses tensions sociales et grèves à répétition qui ont paralysé les services de santé à travers le pays. Tous les travailleurs de la santé, ont exprimé, plus d'une fois, leur mécontentement face à des conditions de travail difficiles, des salaires insuffisants et des disparités de traitement en termes de primes et avantages sociaux. Ces injustices et inégalités sociales et salariales ont eu des conséquences néfastes sur la qualité des soins de santé fournis à la population congolaise, ce qui a contribué à aggraver la crise du système de santé du pays.

Le droit de grève pour les salariés œuvrant au sein des centres hospitaliers n'existe que depuis 1964. Depuis ce temps, l'expérience de sept rondes de négociations nous a démontré la difficile coexistence du droit de grève et du droit à la santé. Le présent essai tente donc de retracer et d'explicitier les nombreux scénarios élaborés par le législateur afin de permettre l'exercice du droit de grève tout en assurant aux bénéficiaires le maintien des services essentiels. À la lumière de la Charte canadienne des droits et libertés, de certaines conventions internationales et de jugements récents de la Cour suprême du Canada, nous nous interrogerons également sur la possibilité de restreindre l'exercice du droit de grève en imposant le maintien de certains services jugés essentiels. (*Vol\_17\_2\_-\_Parent.pdf*, s. d.).

Selon les résultats de recherche, il y a eu des grèves récentes des professionnels de la santé aux États-Unis : Plus de 75.000 employés de Kaiser Permanente, l'un des plus gros systèmes hospitaliers des États-Unis, ont commencé mercredi une grève de trois jours pour réclamer de meilleures conditions de travail. Il doit s'agir du mouvement le plus important à secouer les services de santé dans le pays, a dit la coalition de syndicats qui a appelé à cette grève en Californie, dans l'Oregon, en Virginie et à Washington notamment, pour dénoncer des «pratiques de travail déloyales». «C'est la grève la plus importante des employés du secteur de la santé dans l'histoire des États-Unis», a-t-elle précisé. Et si les demandes des travailleurs ne sont pas satisfaites, une nouvelle grève pourrait être organisée en novembre, a-t-elle prévenu. Les syndicats réclament entre autres des augmentations salariales et des protections contre l'externalisation des services. (États-Unis : plus de 75.000 employés du secteur de la santé démarrent une grève de trois jours, s. d.).

En outre, l'Europe a connu un nombre croissant de grèves chez les professionnels de la santé, invoquant des conditions de travail difficiles et des ressources insuffisantes. En Italie, des centaines de médecins et d'aides-soignants ont manifesté à Rome pour protester contre le budget de Meloni. "Nous voulons retrouver cette dignité sociale et professionnelle qui nous a été progressivement retirée. « Nous exigeons simplement que les mesures qui font partie du projet de loi budgétaire 2024 prennent soin de nous et d'un secteur qui n'est pas géré comme il le devrait"(En Italie, les

personnels de santé en grève pour 24 heures pour protester contre le budget de Meloni | Euronews, s. d.).

En France, par exemple, les médecins et les personnels infirmiers ont organisé une grève nationale en novembre 2022 à laquelle ont participé plus de 100 000 travailleurs de la santé. En septembre 2022, plus de 6 000 personnels infirmiers irlandais se sont mis en grève pour dénoncer les bas salaires et les mauvaises conditions de travail. De même, en Allemagne, des milliers de travailleurs de la santé ont participé à une grève nationale en août 2022, pour des raisons similaires. Au Royaume-Uni, les grèves et les débrayages des médecins, des personnels infirmiers et des ambulanciers ont gravement affecté le système de santé pendant des mois. (La crise du personnel de santé en Europe n'est plus une menace imminente : elle est bien présente. La Déclaration de Bucarest trace la voie à suivre, s. d.).

D'après le Conseil International des Infirmières (CII), l'augmentation alarmante du nombre d'infirmières faisant grève à travers le monde renvoie directement à l'incapacité des gouvernements à s'attaquer aux causes profondes de la fragilité, de l'affaiblissement grave et, dans certains cas, de l'effondrement de nos systèmes de santé. Partout dans le monde, le CII a relevé nombre d'exemples d'infirmières engagées dans des actions revendicatives sur une série de questions fondamentales, dont la sûreté, la sécurité et la protection, qui toutes menacent le personnel de santé et les patients. (*Grève des professionnels de la santé monde pdf - Recherche Google*, s. d.). L'intersyndicale organise une journée de grève ce vendredi pour le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires. Les professionnels de santé seront mobilisés. Le président de la CME de la Clinique de L'Union (*Grève des professionnels de santé : « On ne peut plus compenser par notre adaptation et notre ingéniosité »*, estime le président de la CME de L'Union - *ladepeche.fr*, s. d.)

Traditionnellement, la grève est définie comme une cessation collective et concertée du travail par le personnel d'une ou de plusieurs entreprises en vue de faire aboutir les revendications de nature professionnelle. C'est en ce sens qu'elle est également appréhendée comme un arrêt du travail par les salariés pour la défense d'intérêts communs ou encore comme un instrument essentiel de lutte pour les travailleurs. Par ailleurs, la grève peut désigner un mouvement collectif pris à l'initiative de tout ou partie du personnel d'une entreprise, destiné en général à contraindre l'employeur à la négociation des conditions de travail et de rémunération. Néanmoins, il convient de remarquer que la grève est susceptible d'occasionner un sérieux revirement avec l'effet de la masse et de paralyser la vie économique nationale. Par conséquent, elle nécessite une réglementation efficace mettant en exergue des caractéristiques propres. (LUMINGU, 2010).

Sous d'autres cieux, Le législateur et l'autorité administrative compétente peuvent interdire l'exercice du droit de grève à certains agents. Les fondements de ces interdictions peuvent apparaître assez incertains et aléatoires. Pour le législateur, le cadre a été défini par le Conseil constitutionnel dans sa décision de 1979 : les limitations du droit du grève peuvent aller jusqu'à

l'interdiction de ce droit aux agents *“dont la présence est indispensable pour assurer le fonctionnement des éléments du service dont l'interruption porterait atteinte aux besoins essentiels du pays”*. Pour l'autorité administrative, l'arrêt *Dehaene* prévoit que les limitations (en l'espèce une interdiction) doivent se fonder sur les *“nécessités de l'ordre public”* ; l'arrêt *Fédération FO Énergie et Mines* de 2013 y ajoute les *“besoins essentiels du pays”*. Il résulte donc de cette jurisprudence que les autorités compétentes – législateur ou autorités administratives – sont fondées à priver certains personnels du droit de grève afin que soient sauvegardés en toutes circonstances les éléments des services dont l'interruption porterait atteinte à l'ordre public ou aux besoins essentiels du pays.(Combeau, 2018)

En République démocratique du Congo (RDC), ce sujet des grèves du secteur de la santé publique est abondamment documenté afin de dénoncer les inégalités et injustices en termes de conditions de travail, de primes, de salaires et avantages sociaux et à chaque fois des réponses partielles y sont apportées, malheureusement qui n'arrivent pas à résorber complètement ces revendications. Ainsi, dans cet article, nous épingleons quelques épisodes de ces faits sociaux qui soulèvent des questions sur la pertinence et l'efficacité de la structure et du management actuels du ministère. En effet, ce ministère a enregistré, dans le temps plusieurs épisodes de grèves. Les quelques données ci-après illustrent à suffisance la gravité de cette situation. D'après la Radio France International : « En République démocratique du Congo, les personnels de santé non-médecins ainsi que les administrateurs des établissements publics poursuivent la grève. Les médecins, eux, ont obtenu gain de cause ». (:"<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210824-rdc> } (RDC, 2021).

La grève déclenchée pour réclamer une prime de risque se poursuit. Si au départ la totalité du personnel de santé la réclamait, il ne reste aujourd'hui plus que le personnel soignant non-médecin. « Nous avons présenté notre cahier des charges pour la prime des risques professionnels, parce que nous avons constaté également qu'il y a des écarts considérables, des écarts décourageants entre nous-mêmes, professionnels de la santé et administratifs. C'est la raison pour laquelle nous avons négocié avec le gouvernement qui a accepté de réduire les écarts ». Les médecins, eux, ont obtenu gain de cause et ont donc suspendu le mouvement. Une décision dénoncée comme injuste par les syndicats d'infirmiers : « Malheureusement, au moment où nous sommes en train de revendiquer la réduction des écarts, le gouvernement est en train de se complaire en ajoutant encore à une seule catégorie de l'argent, les médecins, sur cette même prime des risques que nous sommes en train de revendiquer aujourd'hui ».(RDC, 2021).

Lwamba décrit, quant à lui, les revendications de cette catégorie du personnel en grève en ces termes : « Dans leurs revendications, quatre points ont été retenus, à savoir : la paie complémentaire d'ici le 15 juin ; la publication des actes administratifs, notamment l'admission sous statut ; la promotion en grades la semaine qui vient et quatrièmement, retirer le projet de loi Guy Mafuta qui a tendance à interdire la grève dans le secteur de la santé. Pour rappel, le syndicat du personnel non-médecin était en grève fin 2021 et avait repris le service le 24 janvier 2022 sur

toute l'étendue de la République démocratique du Congo, après cinq mois d'inactivité. Cette reprise faisait suite au protocole d'accord signé entre les professionnels de la santé non-médecins et le gouvernement, le 20 janvier de cette année à Bibwa, dans l'Est de la ville de Kinshasa ». (Lwamba, 2023).

Digital Congo reprend la réaction du gouvernement congolais en ces termes : « Nous avons retenu que nous, gouvernement, devons mettre tout en place afin que nos engagements soient concrétisés. Nous avons retenu que dès lundi 24 janvier, le secteur va recouvrer son fonctionnement normal», a déclaré le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention. (Digitalcongo.net | Santé : la grève des professionnels non-médecins levée, s. d.).

Selon Tapoy Mutamba Mpoyo, secrétaire Général adjoint du Syncass et porte-parole des syndicats de la santé, cité par Radio Okapi, a déclaré : « les infirmiers ne doivent pas être contraints à la reprise au travail parce que la grève est un droit garanti par la convention internationale du travail, ratifiée par la RDC : « Jusqu'à présent, au niveau national, nous n'avons pas encore levé, ni suspendu la grève. Et si le médecin inspecteur provincial impose à nos membres de pouvoir travailler, il tombe sous le joug de la convention 29 sur le travail forcé des agents qui sont en grève tout à fait régulière. Selon la règle syndicale, ça ne se fait pas comme ça. Même si les infirmiers changent de position, ils doivent pourvoir nous communiquer pour que nous sachions qu'ils ont changé de position, et nous, nous prendrons nos dispositions en fonction de ça. Les Professionnels et Administratifs de la santé observent, depuis lundi 30 septembre, la grève dans tous les hôpitaux publics de la république alors que les médecins venaient de lever leur mouvement d'arrêt de travail. Les infirmiers grévistes réclament notamment des promotions en grade, l'augmentation du barème salarial et l'inscription de nouvelles unités sur les listings de paie. Ils accusent également le gouvernement de violer les accords dites de "Fatima" conclus entre les deux parties notamment l'application de leur barème intermédiaire ». (Kinshasa : « la grève du personnel de la santé n'est ni levée ni suspendue » | Radio Okapi, s. d.)

Quant à Rédaction : Le protocole d'accord mettant fin aux négociations entre le banc syndical et le gouvernement de la République représenté par les ministres de la Santé et celui du budget a été signé le jeudi 20 Janvier 2022. Ce document a été signé ce jeudi 20 janvier 2022, au salon Rouge de l'immeuble intelligent à Kinshasa. Dans sa déclaration, le porte-parole du banc syndical des professionnels de santé et personnels administratifs a indiqué que ce protocole d'accord relève d'une décision motivée depuis la base. (REDACTION, 2022).

Actualité.cd rapporte : « Un énième mouvement de grève paralyse le secteur de la santé en République Démocratique du Congo (RDC) depuis le 22 août 2023 et qui a pris fin le 13 novembre 2023 a suscité une préoccupation croissante au sein du gouvernement qui a souligné l'importance de la reprise du dialogue avec les syndicats de la santé pour résoudre les problèmes en suspens. Cette recommandation a été formulée lors de la 114e réunion du conseil des ministres qui s'est tenue le vendredi 22 septembre 2023 à la Cité de l'Union Africaine. Le gouvernement s'est dit

préoccupé par la grève, qui dure depuis plus de six semaines, et a appelé au dialogue pour sauver la gratuité des soins maternels et néonataux ». (*Crise de la Santé en RDC : Le gouvernement appelle au dialogue pour sauver la gratuité des soins maternels et néonataux | Actualite.cd, s. d.*).

Depuis le 22 août 2023, les professionnels de santé et le personnel administratif de la République démocratique du Congo (RDC) sont en grève, ce qui paralyse tous les services de santé publique. (RDC-Santé : le SYNAPS met en garde contre le non-respect de la grève générale | Actualite.cd, s. d.). Bien qu'opposés à la grève, ces infirmiers ne travaillent pas mais veillent à ce que les stagiaires soignent les malades à leur place. (Grève des infirmiers et agents administratifs de la santé, s. d.).

Adiac Congo.com renchérit : « Depuis le mardi 22 août, les médecins et infirmiers, membres des syndicats de professionnels et administratifs de santé (SPAS) œuvrant dans les hôpitaux publics observent une grève générale. Cette situation paralyse déjà le fonctionnement de plusieurs services dans ces hôpitaux au grand dam des malades. Dans leur correspondance, les grévistes réclament du gouvernement l'alignement à la prime de risque au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 2023, le paiement de salaire pour les agents qui ne sont pas payés, la paie complémentaire du 2<sup>e</sup> trimestre 2023, la promotion en grade, la titularisation des actes administratifs et l'admission sous statut des agents qui sont recrutés et qui sont encore de nouvelles unités. Si les infirmiers sont tous unanimes à débrayer le travail pour réclamer leurs droits, cependant du côté des médecins, la solidarité professionnelle n'est pas de mise. Ce ne sont pas tous les médecins qui sont en grève. Les médecins membres de Synamed (Syndicat National des Médecins) et de Symeco (Syndicat des médecins du Congo) n'ont pas répondu à l'appel de leurs collègues. Seuls les syndicats membres du SPAS tels que Symevac, Synamveco, Raprosgc ; SNVC...sont en grève. Ce mouvement de grève, s'il perdure, entraînerait de graves conséquences sur la prise en charge des malades qui en sont les premières victimes. Il est donc impérieux aux autorités sanitaires de prendre au sérieux des revendications des professionnels et administratifs de santé pour qu'une solution urgente soit trouvée. Le dialogue autour d'une table entre le banc syndical et les autorités est ultime pour désamorcer cette grève ». (Santé : grève dans les hôpitaux publics | adiac-congo.com : toute l'actualité du Bassin du Congo, s. d.).

Pour sa part, Fatshimetric renseigne : « La République démocratique du Congo traverse une crise dans le secteur de la santé, avec une grève en cours des professionnels et administratifs de la santé. Le Syndicat des médecins du Congo (SYMECO) a lancé un appel pressant au gouvernement pour améliorer leurs conditions de travail et mettre fin à cette paralysie qui affecte les services sanitaires du pays. Lors d'un point de presse le 19 septembre, le SYMECO a exposé les principales revendications des professionnels de la santé en grève. Ils réclament notamment l'alignement de leur prime de risque professionnel sur celle d'autres secteurs et le paiement complémentaire du deuxième trimestre 2023, actuellement bloqué au niveau du ministère des Finances. Les grévistes soulignent également le manque de dialogue social et la frustration face au manque de réalisme

des engagements du gouvernement. Face à cette crise dans le secteur de la santé, divers acteurs ont exprimé leur soutien aux professionnels en grève et demandent au gouvernement de prendre des mesures immédiates. Des organisations de la société civile dénoncent la détérioration des conditions de travail des professionnels de la santé et appellent à un dialogue constructif pour trouver des solutions durables. Des voix internationales soulignent également l'importance de garantir le droit à la santé et exhortent les autorités congolaises à répondre aux revendications des professionnels de la santé. La situation actuelle appelle à un dialogue ouvert et constructif afin de résoudre cette crise et de renforcer le système de santé congolais ». (fatshimetric, 2023).

Gerome Bonui Boliaka, chef des infirmiers de la province de la Tshopo, affirme que le gouvernement a choisi une approche fragmentaire pour résoudre le problème de salaires. À chaque fois que les infirmiers se mettent en grève, fait-il savoir, le gouvernement promet de les payer, ce qui les incite à reprendre le travail. Une fois ces grèves terminées, le gouvernement ne tient pourtant pas ses promesses, dit-il. Cette fois, les infirmiers de Kisangani persistent et signent pour la poursuite de leur grève jusqu'au versement concret de leur fric. (Les Infirmiers à Un Tournant Décisif Dans Leur Lutte Pour Des Salaires Réguliers, 2021)

Face à cette situation critique, l'objectif de cet article est d'évaluer la possibilité d'une scission du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention en République démocratique du Congo (RDC). L'article vise à examiner ces problèmes de manière approfondie, en analysant les causes profondes de ces grèves récurrentes à travers un recueil d'opinions des professionnels de la santé et administratifs du secteur. L'objectif ultime est de proposer des solutions et des recommandations pour remédier à cet état des choses dans ce secteur vital.

**Méthode :** La méthode utilisée dans cet article pour évaluer la possibilité d'une scission du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention en RDC est basée sur une approche de recherche qualitative. Tout d'abord, une revue approfondie de la littérature existante a été effectuée pour comprendre l'occurrence des grèves dans le contexte spécifique de ce ministère en RDC. Cela a permis de recueillir des informations sur les antécédents, les facteurs contribuant à ces problèmes et les conséquences qu'ils ont sur le personnel de santé et la prestation des services de santé. Il convient de noter que cette méthodologie a été mise en place pour assurer la crédibilité et la fiabilité des résultats de l'article.

Selon Sawadogo, l'approche qualitative qui permet d'explorer les émotions, les sentiments ainsi que l'expérience personnelle des individus concernés, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des interactions entre les sujets et partant du fonctionnement des sociétés. Les méthodes qualitatives n'ont pas pour objectif de produire des données représentatives, c'est-à-dire généralisables à l'ensemble d'une population. Elles doivent être mises en œuvre avec rigueur afin que l'on puisse en exploiter les résultats. La recherche qualitative est particulièrement appropriée lorsque les phénomènes sociaux observés sont difficiles à mesurer. (Sawadogo, s. d.).

Le questionnaire-guide élaboré et semi-structuré sur la base du cadre conceptuel retenu, a permis d'explorer cette thématique auprès des travailleurs du secteur de la santé des provinces du Haut Katanga et du Lualaba au cours des mois d'août à décembre 2023. Il était composé de 19 questions et a requis le consentement éclairé des professionnels de santé qui ont été inclus ipso facto dans les observations. La population de notre étude était constituée de toutes les catégories professionnelles de la santé, à savoir les médecins, les infirmiers, les administrateurs gestionnaires, les sages-femmes, les administratifs, les biologistes médicaux, les nutritionnistes œuvrant dans le secteur public de la santé.

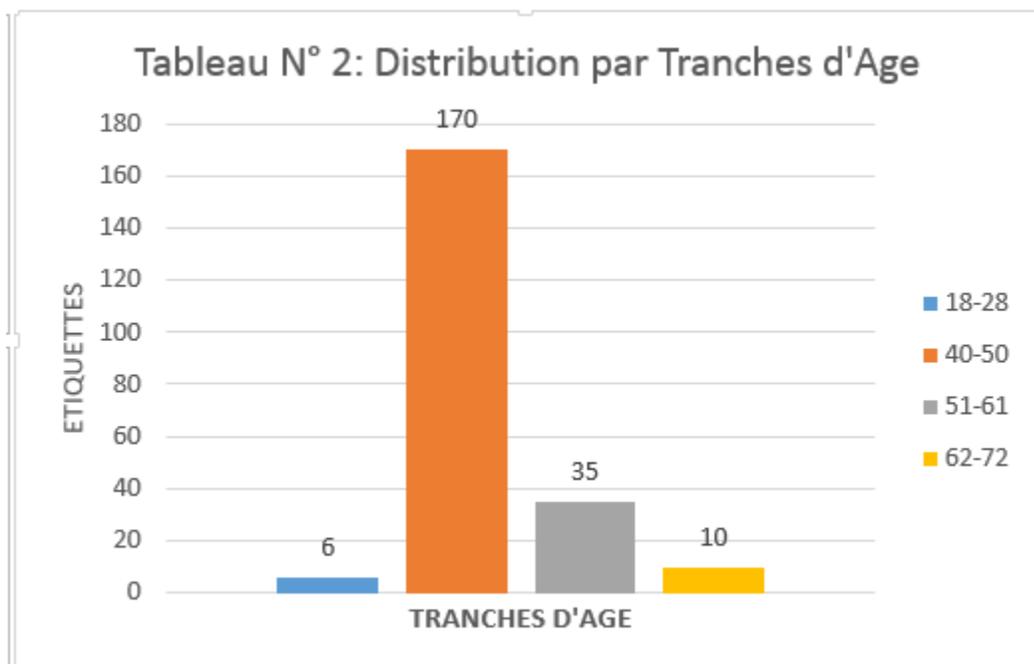
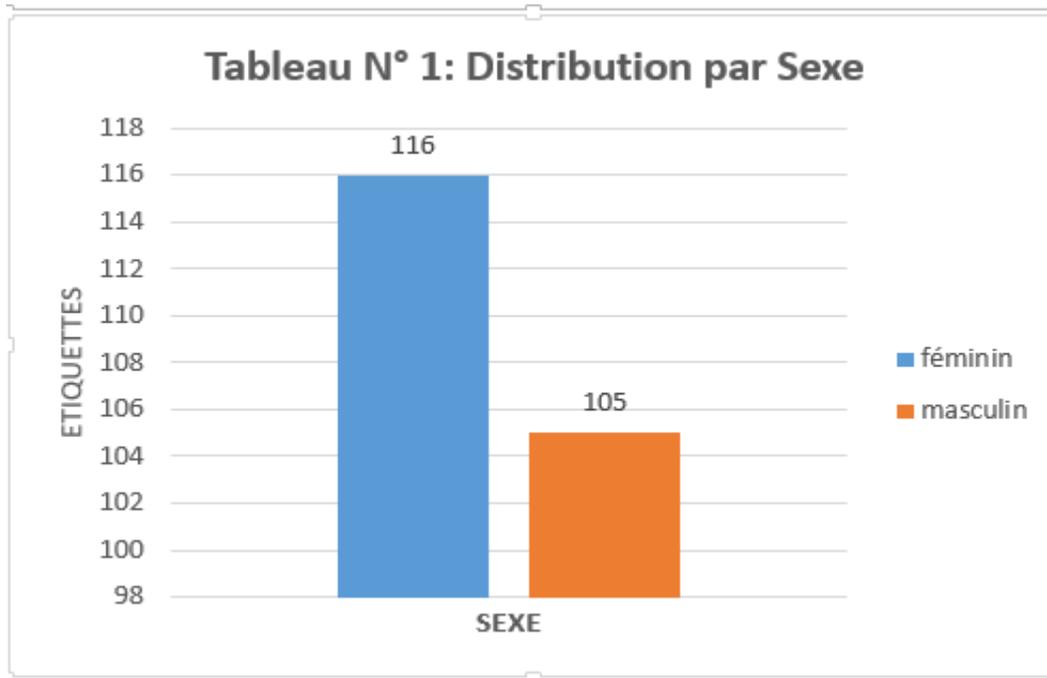
Le questionnaire semi-structuré a été déployé aux r cipients   l'aide de l'outil Google forms et en format dur imprim . Les donn es ont  t  trait es   l'aide des outils Google forms, microsoft Excel pour l'insertion des tableaux crois s dynamiques et microsoft word dans la mise en forme des textes. Sur la base des donn es collect es et analys es, les chercheurs ont  valu  la faisabilit  d'une scission du minist re de la sant  publique en RDC. Ils ont examin  les avantages et les inconv nients d'une telle mesure, ainsi que les implications politiques, administratives et financi res. Enfin, les enqu t s ont formul  des recommandations pour am liorer et r duire les injustices et les in galit s sociales et salariales au sein de ce minist re.

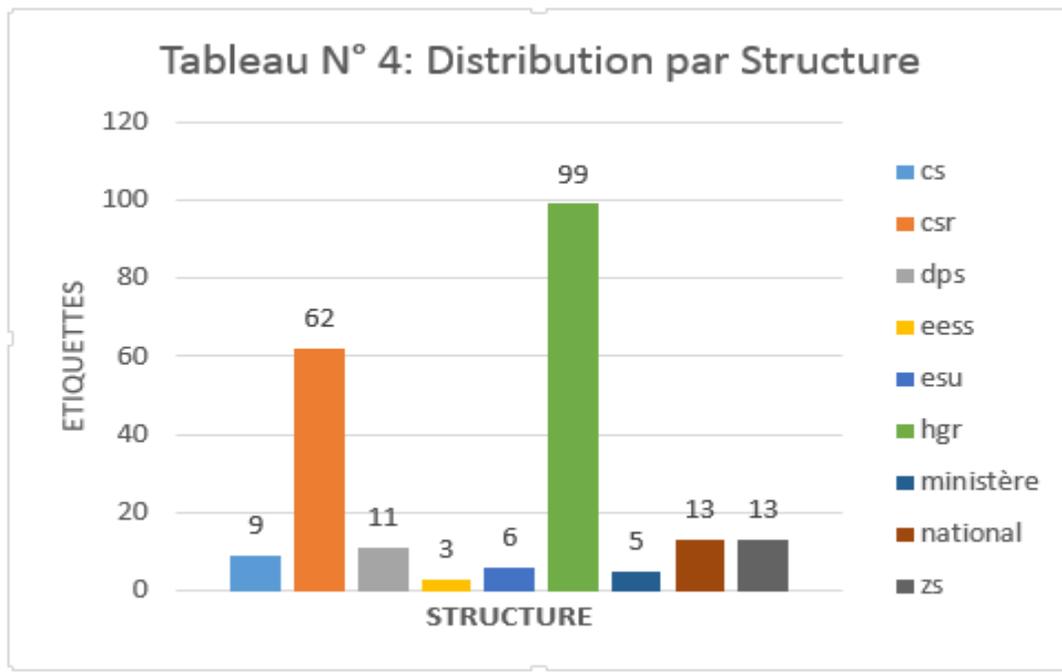
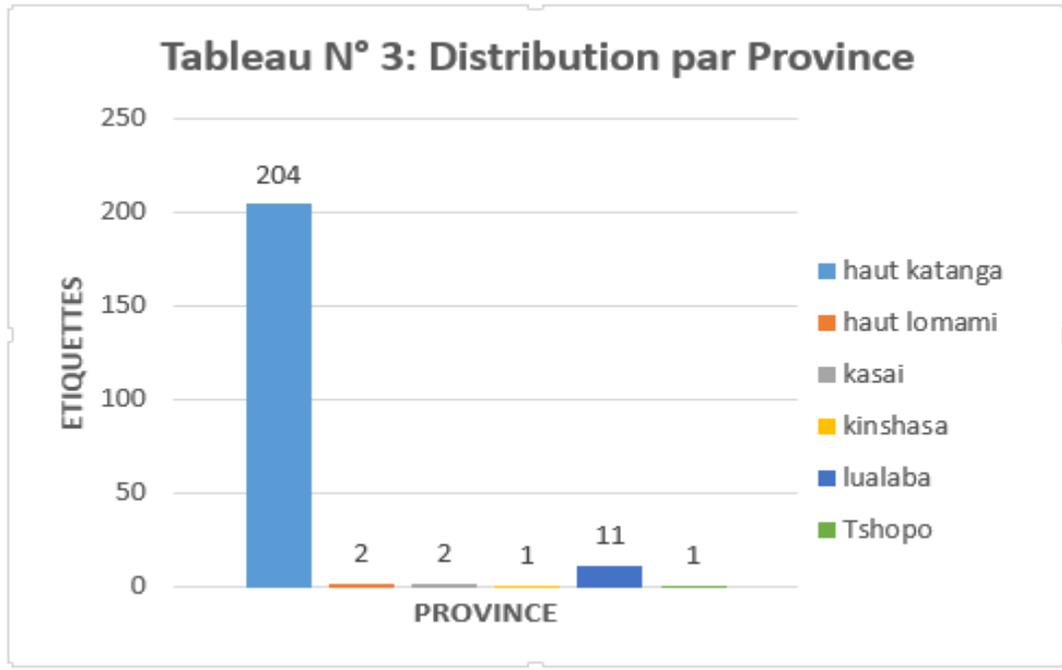
Par contre, des donn es quantitatives n'ont pas  t  collect es pour  valuer l'ampleur des in galit s salariales et sociales au sein du minist re. Ces donn es comprendraient des informations sur les salaires et les primes, les disparit s des traitements entre les diff rentes cat gories de personnel de sant . Ceci constitue nos limites et pourraient constituer un sujet d'une  tude ult rieure plus  labor e.

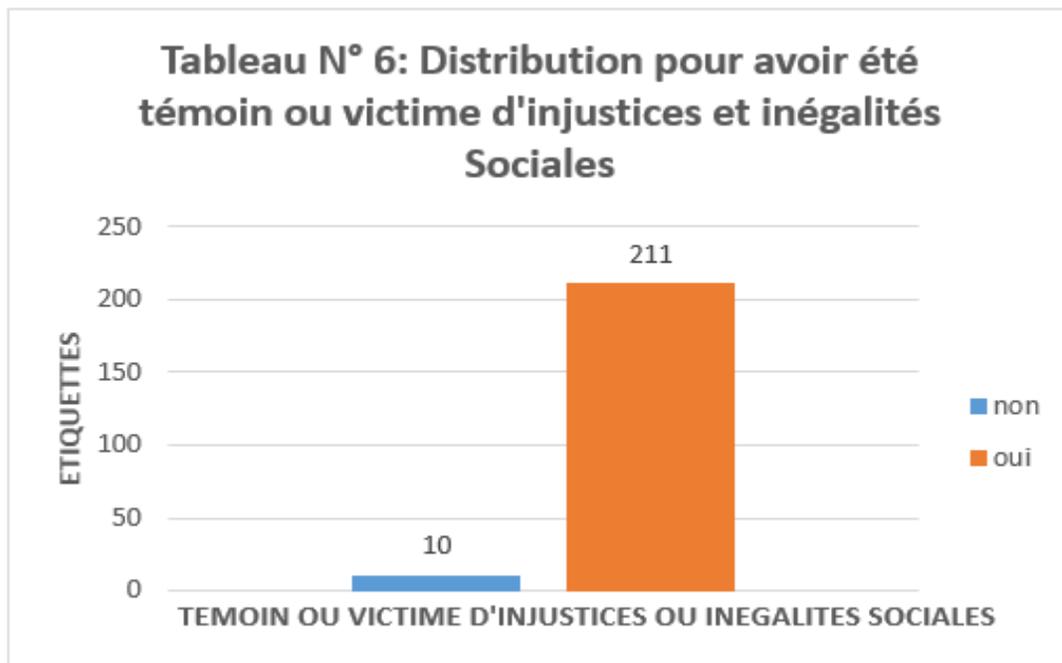
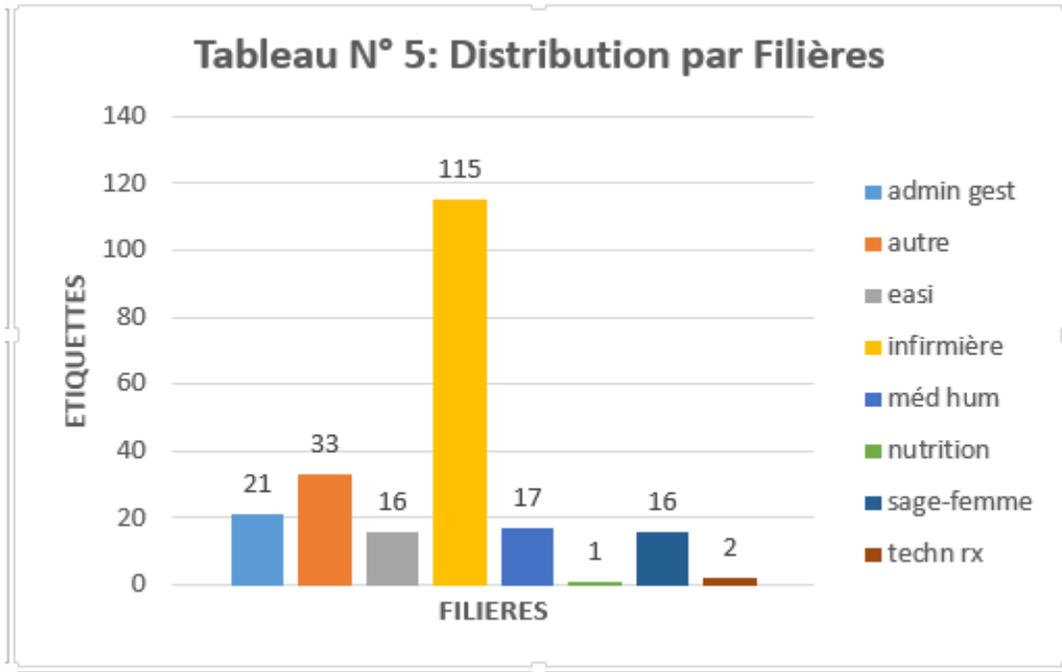
### **Consid rations  thiques :**

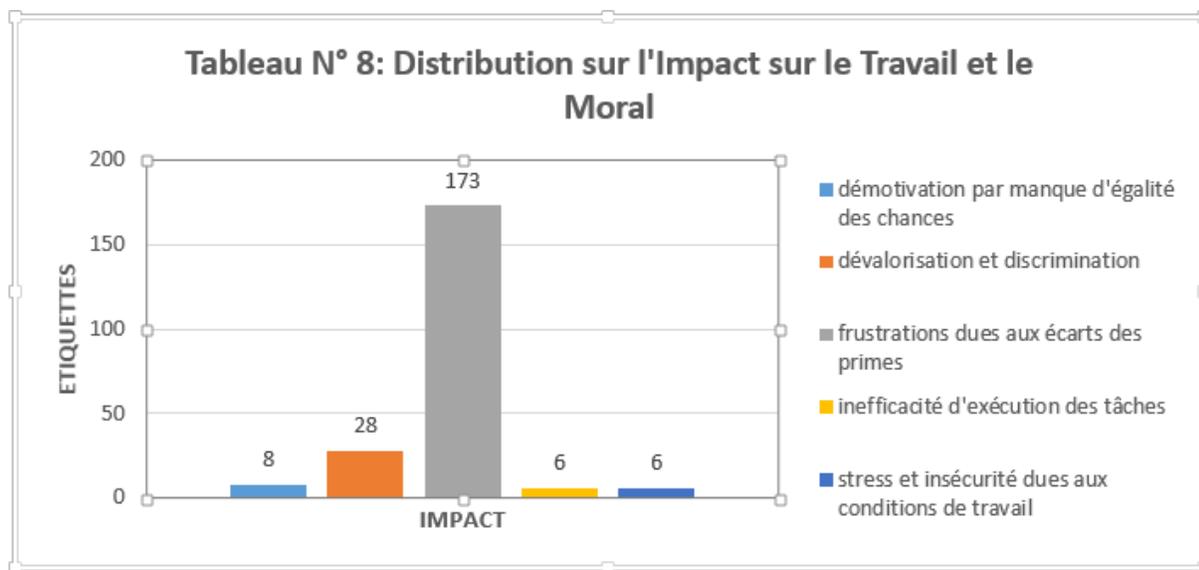
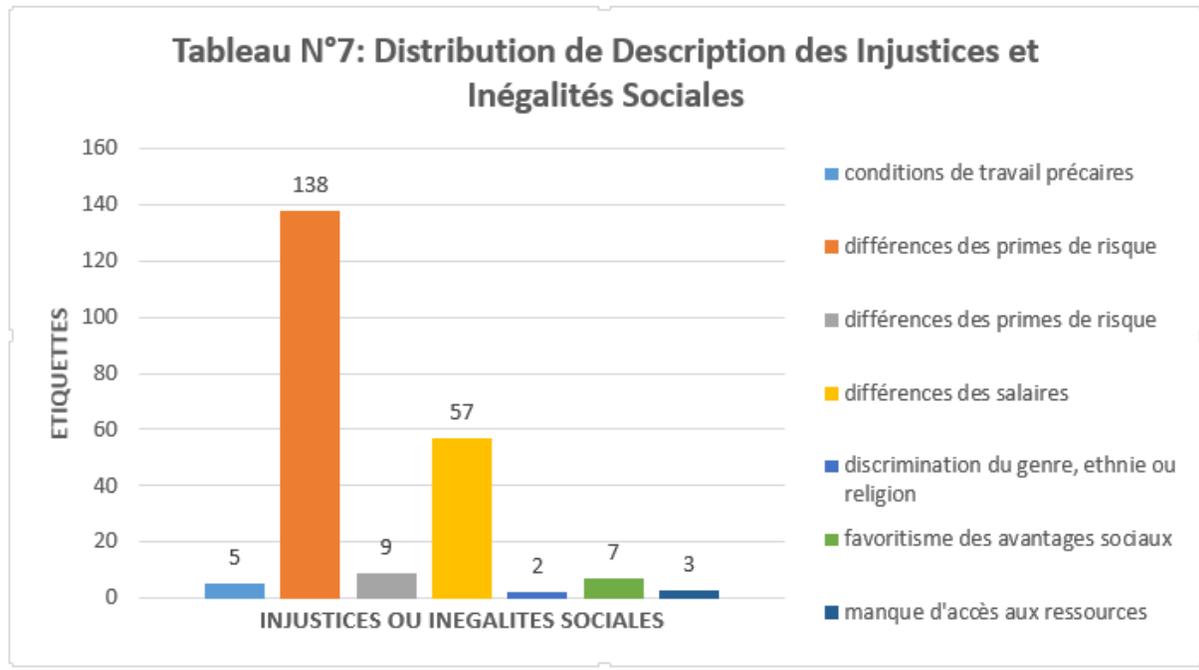
Cette  tude respectera les principes  thiques fondamentaux tels que le consentement  clair  des participants, la confidentialit  des donn es, et le respect de l'autonomie et de la dignit  des personnes impliqu es. Toutes les proc dures seront conformes aux normes  thiques en mati re de recherche.

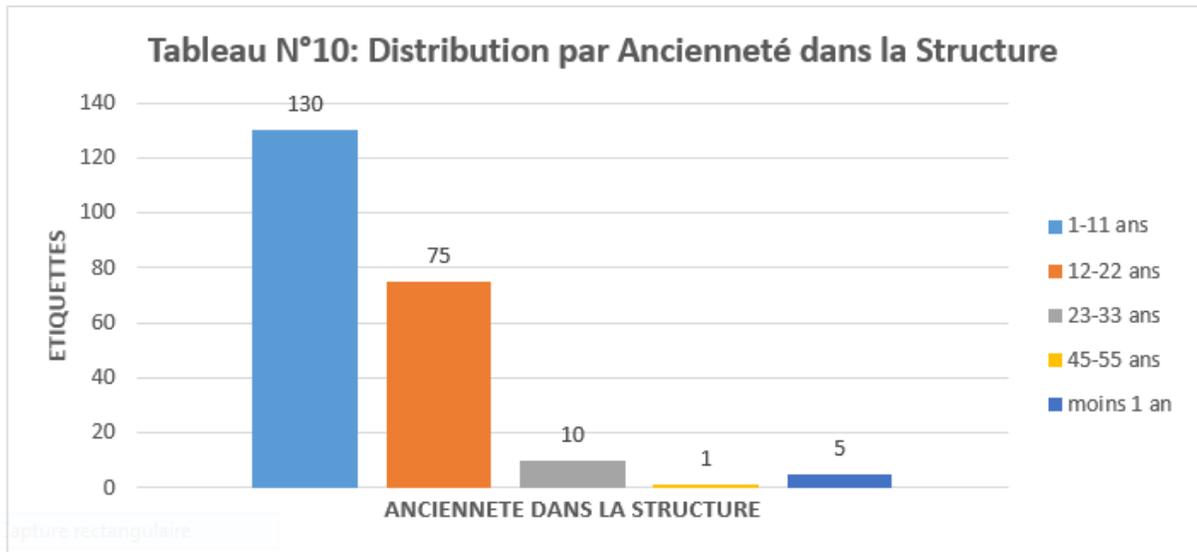
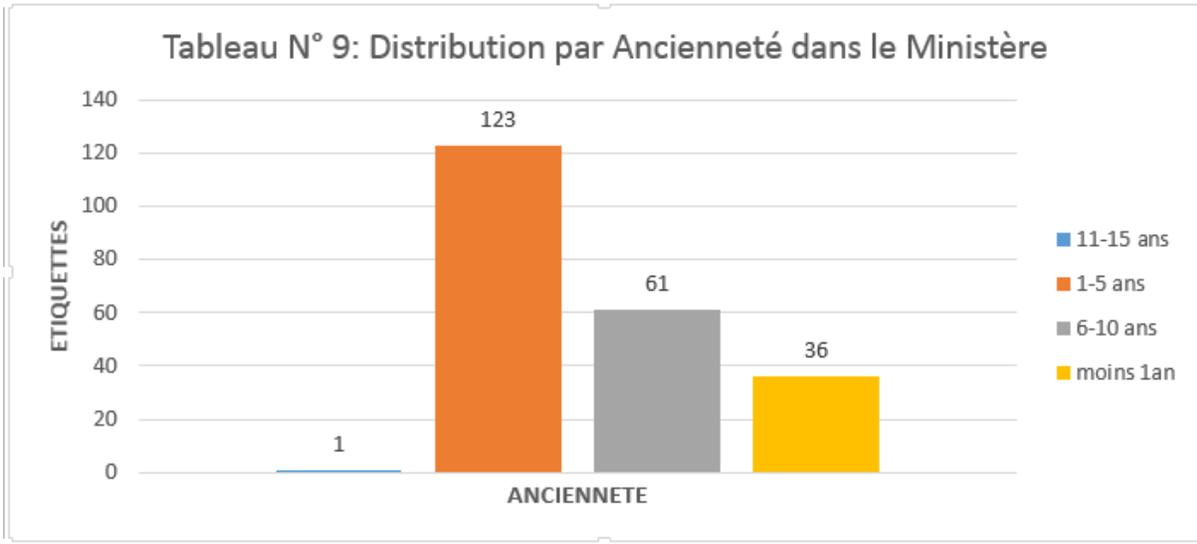
## **1. RESULTATS**

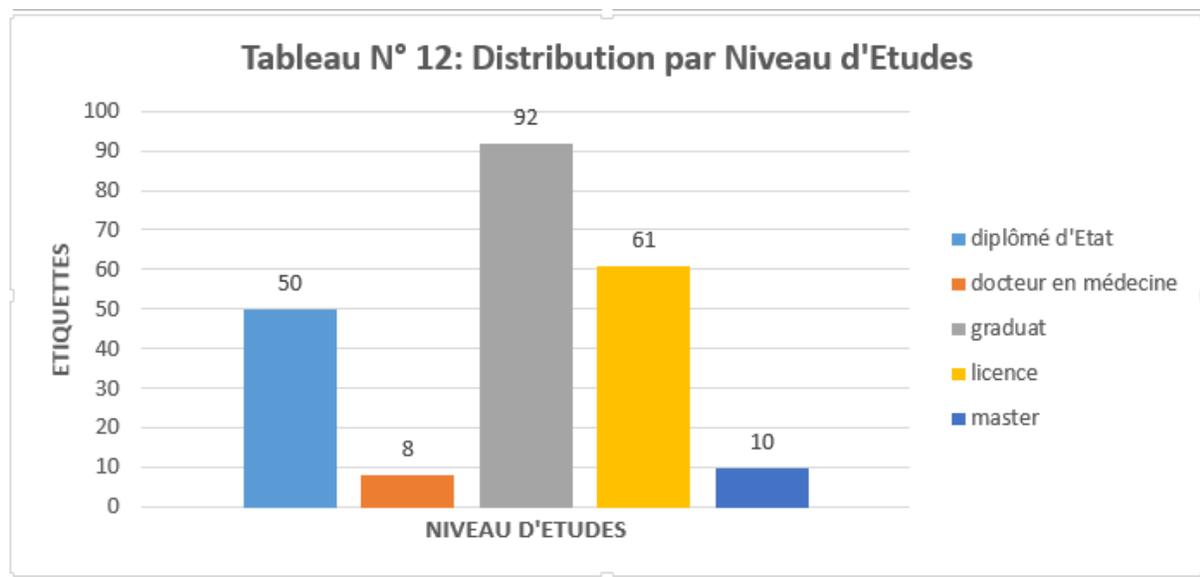
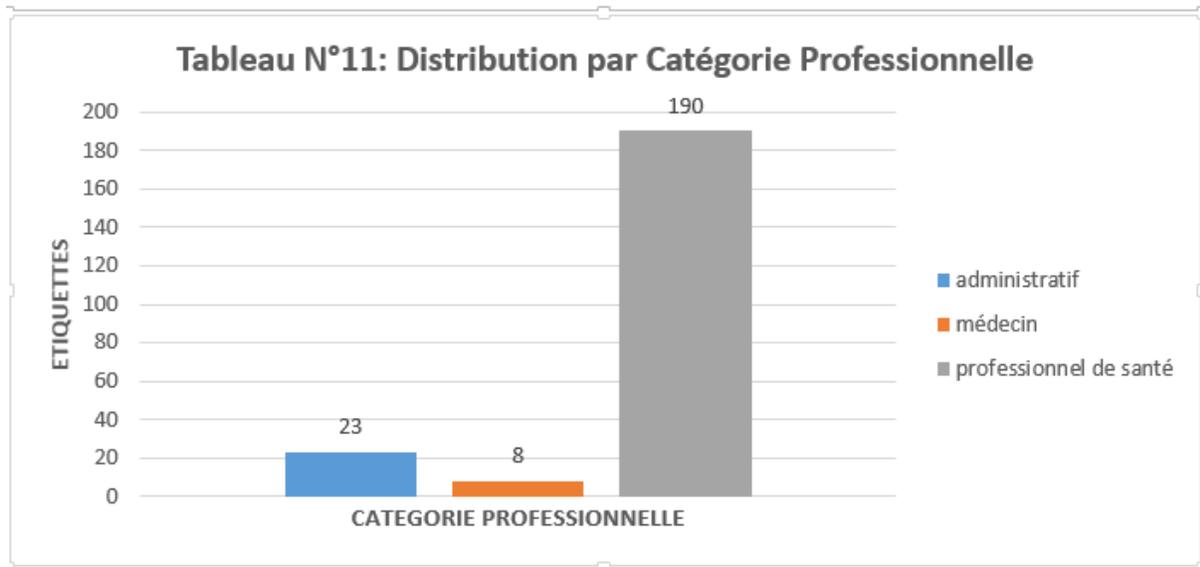


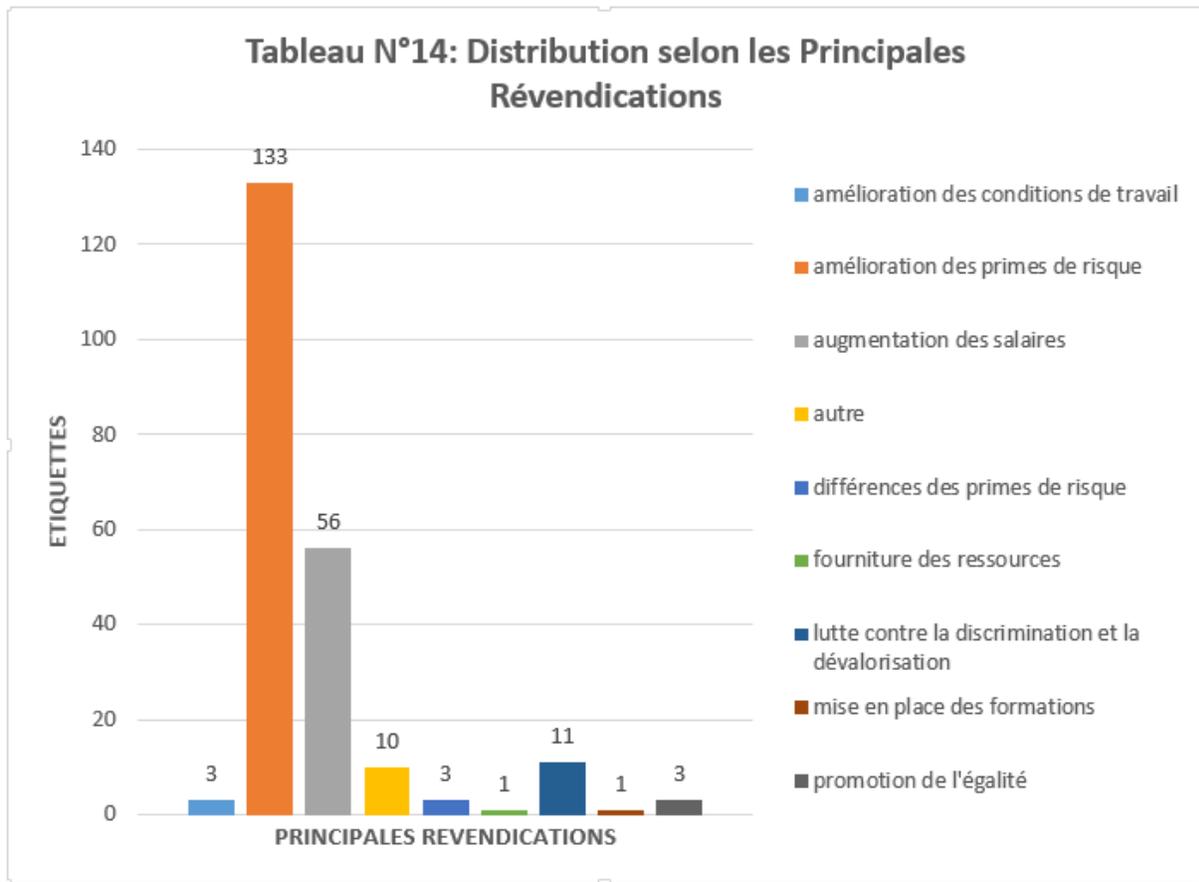
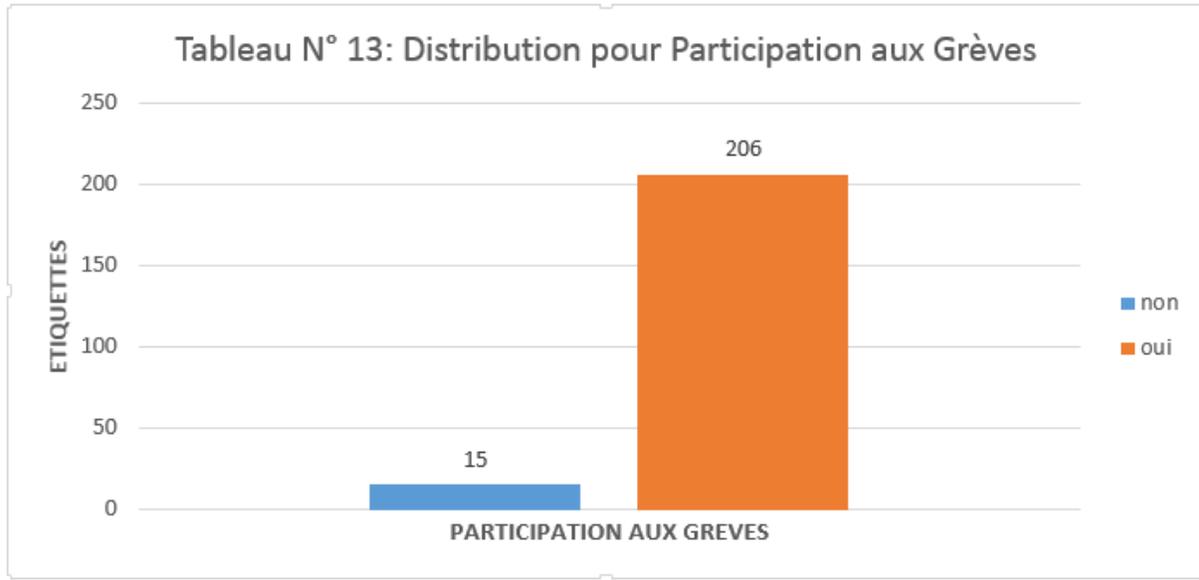


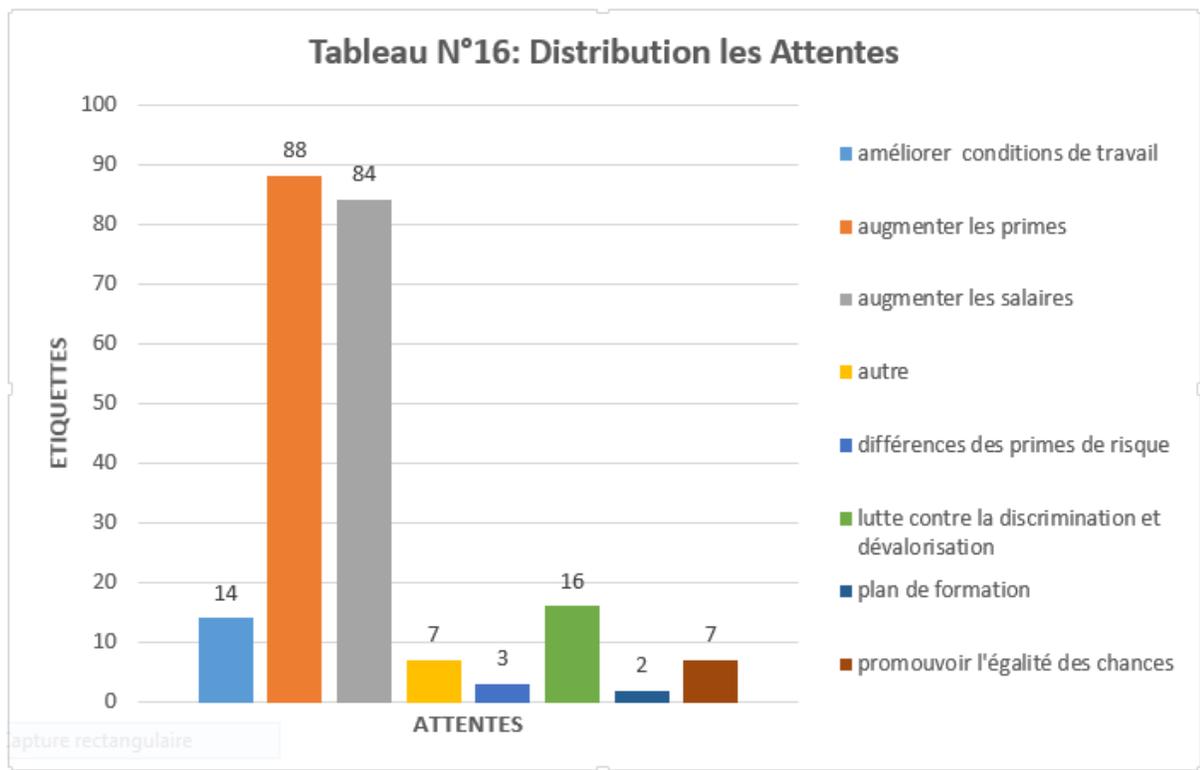
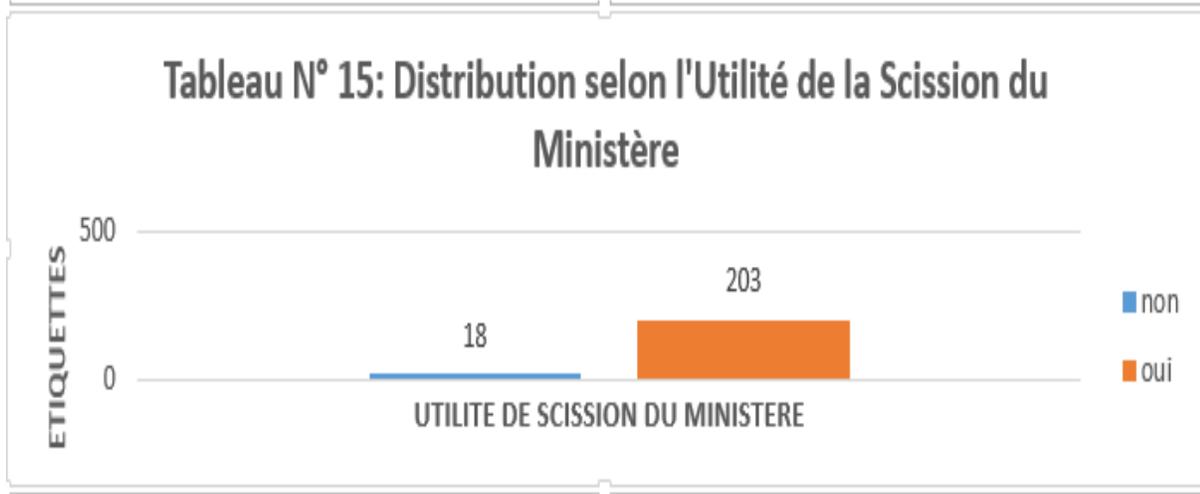


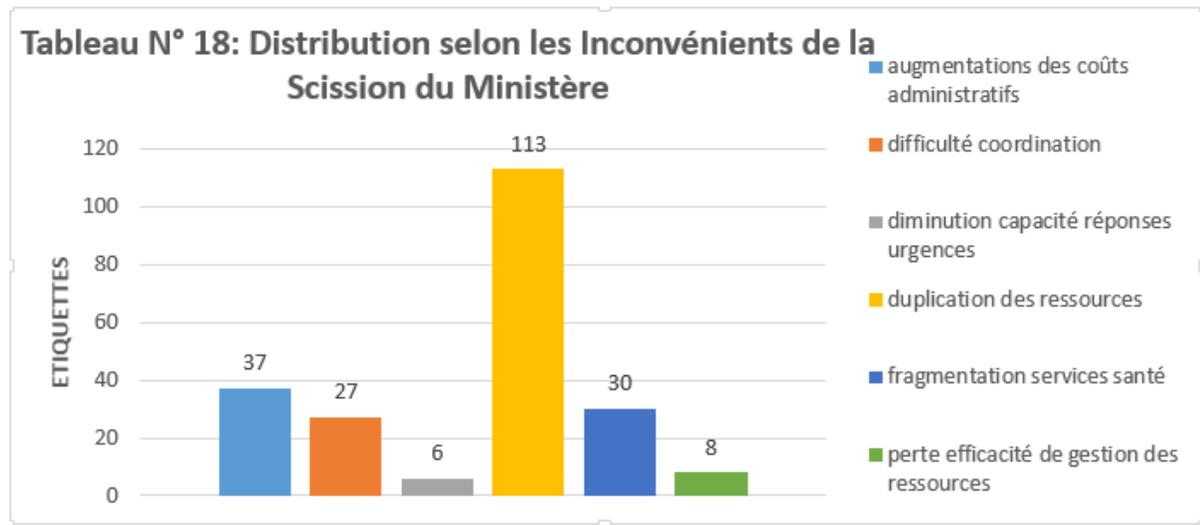
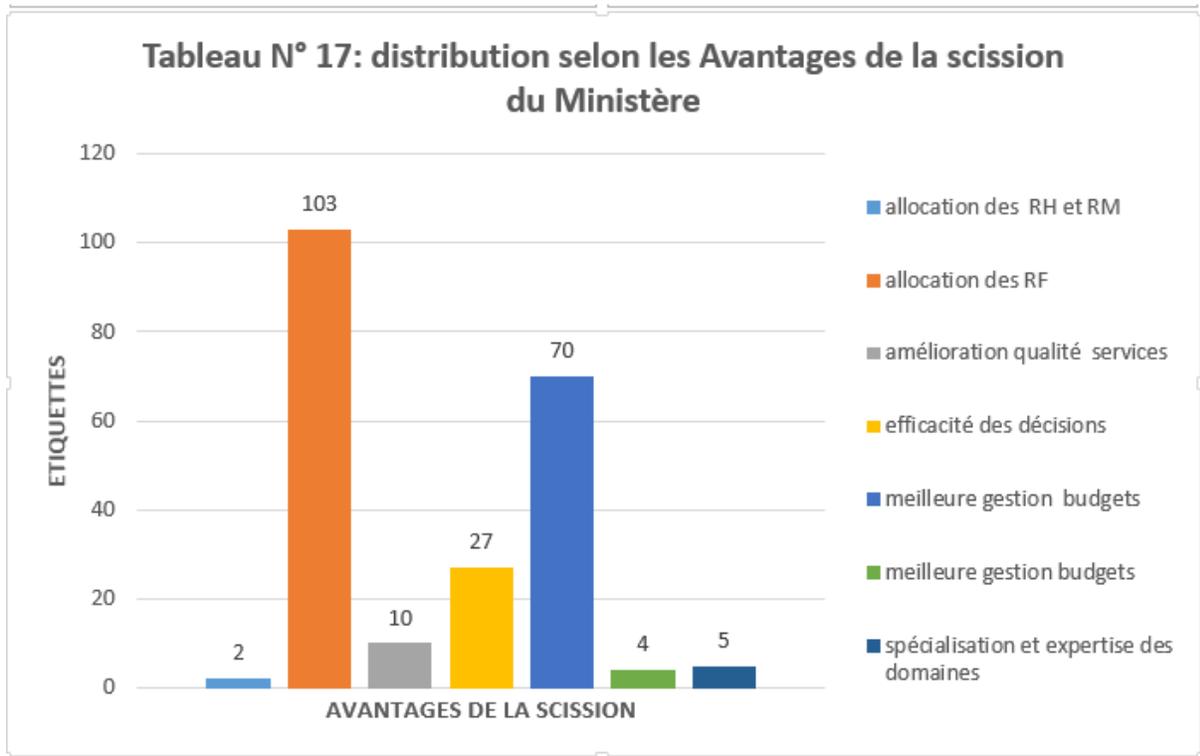


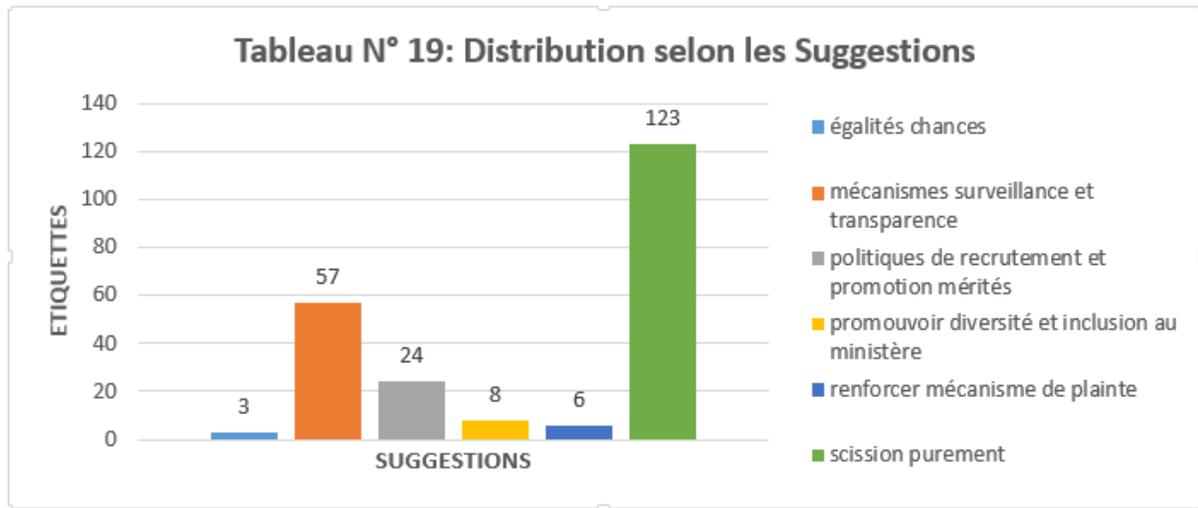












## 2. DISCUSSION

Le premier repère est qu'on ne peut demander à des professionnels de santé d'exercer leur métier dans des conditions de travail inhumaines ou sans un salaire permettant de faire vivre leur famille. Le deuxième repère estime que l'on ne peut pas accepter que ce droit de grève s'exerce en sacrifiant les patients les plus fragiles et en niant ainsi l'essence même de la profession médicale. Un troisième repère vient complexifier la réflexion en rappelant que l'extrême délabrement du système de santé congolais rend impossible l'organisation d'un service minimum de qualité en cas de grève.(Ravez et al. 2019).

Ainsi, des données récoltées, les analyses se présentent comme suit. La répartition entre les sexes est presque équilibrée, avec 105 hommes (47,51%) et 116 femmes (52,49%). Cette répartition équilibrée entre les sexes peut être comparée à la notion de parité de genre défendue par des auteurs féministes comme Simone de Beauvoir, qui prônait l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce n'est pas tant l'ignorance qui lui fait conclure « toute l'histoire des femmes a été faite par les hommes » qu'un refus de se situer elle-même dans ce récit. Elle renvoie dos à dos « l'arrogance masculine », qui a rendu la « question des femmes » si oiseuse, et les arguments féministes : bien souvent le souci polémique leur ôte toute valeur : « [...] quand on se querelle, on ne raisonne plus bien. ». Les hommes sont juges et parties, souligne-t-elle, les femmes aussi. Elle-même préfère n'appartenir ni au clan des hommes, ni à celui des femmes. Peut-être est-ce pour échapper à ce dilemme qu'elle privilégie les hommes féministes, comme Léon Richier (sic) qu'elle tient pour « le véritable fondateur du féminisme(Simone de Beauvoir et « la querelle du féminisme » | Cairn.info, s. d.).

La majorité des professionnels de santé en grève appartiennent à la tranche d'âge de 40 à 50 ans, avec 170 individus (76,92%). Cette concentration dans une tranche d'âge spécifique pourrait être interprétée à la lumière de la théorie de la génération sandwich, qui met en évidence les défis

spécifiques auxquels sont confrontées les personnes d'âge moyen qui doivent s'occuper à la fois de leurs enfants et de leurs parents âgés. La génération sandwich, c'est cette génération de seniors (comme on les appelle aussi), qui est prise en sandwich entre deux autres générations : celle de ses parents et celle de ses enfants. C'est une partie de la population âgée entre 45 et 65 ans. Elle est encore en âge de travailler et est encore souvent impliquée dans une activité professionnelle. Mais elle est aussi sollicitée comme soutien à ses propres enfants et comme soutien à ses parents vieillissants.(Génération sandwich, s. d.).

La province du Haut Katanga représente la grande majorité des professionnels de santé en grève, avec 204 individus (92,31%). Cette concentration géographique peut être comparée à la notion de centralisation du pouvoir et des ressources dans certaines régions, comme évoqué par des auteurs politiques et économiques. La majorité des grévistes travaillent dans des hôpitaux généraux de référence (HGR), avec 99 individus (44,80%). Cette concentration dans les HGR pourrait être analysée à la lumière de la théorie de la centralité des institutions de santé dans la prestation de soins. La filière majoritaire parmi les grévistes est celle des infirmières, avec 124 individus (56,11%). Cette prédominance des infirmières dans les mouvements de grève pourrait être comparée à la théorie de la féminisation des professions de santé, discutée par des auteurs sociologiques et de genre. L'éducation, la santé et l'action sociale constituent un secteur d'activité qui compte une proportion très élevée de femmes en France (72,9 %). Au sein des activités de santé plus particulièrement, les femmes sont très largement majoritaires et la féminisation n'a cessé de croître : elles représentent 76 % des professionnels exerçant dans ce champ en 2003, contre 71 % en 1983. Cette tendance devrait se poursuivre, avec l'arrivée sur le marché du travail de promotions nouvellement diplômées de plus en plus féminisées, y compris dans les professions médicales restées jusqu'à présent les plus masculines (médecins ou chirurgiens-dentistes).(La féminisation des professions de santé en France : données de cadrage | Cairn.info, s. d.).

La grande majorité des professionnels de santé en grève se considèrent comme des victimes d'injustices ou inégalités sociales, avec 211 individus (95,48%). Cette forte proportion de grévistes se considérant comme des victimes soulève des questions sur les conditions de travail et le traitement des employés, ce qui pourrait être analysé à la lumière des théories sur les relations de travail et le bien-être au travail. Le bien-être au travail rend les salariés plus motivés et plus impliqués au travail. Un salarié qui arrive heureux et en forme le matin va travailler plus efficacement. Savoir que son travail est utile et reconnu par son équipe et/ou ses supérieurs est stimulant. Le bonheur au travail n'a que des conséquences positives. Le bien-être des salariés rend plus impliqués, mais aussi potentiellement plus créatifs. Un bon climat d'entreprise fédère les énergies et permet de gagner en productivité et d'améliorer les résultats. Le bien-être au travail favorise le dialogue et la confiance réciproque.(Bien-être au travail et productivité sont-ils compatibles ? - Cadremploi, s. d.).

Les principales injustices déclarées par les grévistes incluent les différences de primes (66,52%) et les différences de salaires (25,79%). Ces revendications mettent en lumière les inégalités économiques et professionnelles au sein du ministère de la Santé publique, ce qui pourrait être comparé aux travaux d'auteurs spécialisés dans les inégalités économiques et sociales. Une inégalité est une différence d'accès, entre plusieurs individus ou groupes, à une ressource. Aux inégalités économiques, qui sont constatées sur la base des inégalités de revenus et de patrimoine, s'ajoutent des inégalités sociales, qui peuvent être des inégalités de statut entre hommes et femmes, des inégalités ethniques, des inégalités culturelles et scolaires, etc. Les inégalités se cumulent entre elles, puisque les inégalités de patrimoine accentuent les inégalités de revenu, qui à leur tour conduisent à des inégalités face au logement, face à la santé, face à l'école... Les inégalités sociales peuvent également être à l'origine d'inégalités économiques. Les inégalités ont tendance à se cumuler d'une génération à l'autre. Les inégalités économiques sont renforcées par la transmission, ce qui conduit à un maintien des inégalités économiques d'une génération à l'autre. Les inégalités sociales ont, elles aussi, tendance à se reproduire d'une génération à l'autre, par le biais de la transmission d'un capital culturel et social au sein des familles (Question 1. Les inégalités économiques et sociales et leur évolution | Melchior, s. d.).

Les principaux impacts ressentis par les grévistes incluent la frustration liée aux primes de risque (78,28%) et la dévalorisation (12,67%). Ces impacts soulignent les conséquences émotionnelles et professionnelles des problèmes soulevés par les grévistes, ce qui pourrait être analysé à la lumière des théories sur le stress au travail et la satisfaction professionnelle. En effet, le stress au travail peut avoir un impact négatif sur la satisfaction professionnelle. Des études montrent que les niveaux élevés de stress au travail sont associés à une diminution de la satisfaction professionnelle, de la motivation et de l'engagement au travail. Les employés qui sont soumis à un stress élevé peuvent également être plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé mentale et physique. La majorité des grévistes ont une ancienneté de 1 à 5 ans au ministère de la Santé publique, avec 123 individus (55,66%). Cette concentration d'ancienneté dans les premières années de service est une expression de l'adaptation organisationnelle et l'expérience professionnelle. La majorité des grévistes ont une ancienneté de 1 à 11 ans dans leur structure respective, avec 130 individus (58,82%). Cette concentration d'ancienneté dans les premières années au sein des structures soulève des questions sur la stabilité professionnelle et l'expérience dans un environnement spécifique, ce qui pourrait être analysé à la lumière des théories sur l'adaptation organisationnelle et la fidélisation des employés. Ce travail, contribuant à enrichir les connaissances sur les pratiques de socialisation organisationnelle (SO), met en avant son rôle prépondérant à la fidélisation des salariés, garantissant ainsi une meilleure performance de l'entreprise par un maintien des talents compétents, une minimisation des coûts de recrutement et une réduction des dysfonctionnements sociaux. (L'adaptation organisationnelle et l'expérience professionnelle. - Recherche Google, s. d.).

La grande majorité des grévistes appartiennent à la catégorie des professionnels de santé, avec 190 individus (85,97%). Cette prédominance des professionnels de santé parmi les grévistes soulève des questions sur les conditions de travail spécifiques à ce groupe professionnel, ce qui pourrait être analysé à la lumière des théories sur la santé au travail et la satisfaction professionnelle. Les cinq facteurs interdépendants influençant la satisfaction professionnelle des enseignants : leur type de personnalité ; leur sentiment d'efficacité personnelle ; la qualité et l'atteinte du but qu'ils poursuivent ; les conditions humaines et matérielles qui leur sont offertes dans leur établissement et les aides placées à leur disposition. (Satisfaction professionnelle, formation et santé au travail des enseignants | Armand Colin Revues, s. d.).

La majorité des grévistes ont un graduat, avec 92 individus (41,63%), suivi d'une licence avec 61 individus (27,60%). Cette répartition des niveaux d'études parmi les grévistes pourrait être comprise par rapport à l'accès aux opportunités professionnelles en fonction du niveau d'études. La grande majorité des grévistes ont participé à la grève, avec 206 individus (93,21%). Cette forte participation souligne l'ampleur du mécontentement au sein du ministère de la Santé publique, ce qui pourrait être analysé à la lumière des théories sur l'engagement des employés et les mouvements sociaux. L'entreprise moderne est un système complexe où chaque collaborateur est à la fois unique, singulier, avec des attentes qui lui sont personnelles, mais aussi un collaborateur « superconnecté », en interaction continue avec des communautés, des réseaux. La difficulté pour les professionnels des Ressources Humaines réside alors dans la capacité à orienter l'action individuelle vers l'action collective, de mettre en évidence que la contribution de chacun et son partage participe à la construction de l'œuvre commune. (engagement-des-salaries.pdf, s. d.).

Les principales revendications des grévistes incluent l'amélioration des primes (61,54%) et l'augmentation des salaires (25,34%). Ces revendications mettent en lumière les préoccupations économiques des professionnels de santé, ce qui pourrait être comparé aux travaux d'auteurs spécialisés dans les négociations salariales et les politiques de rémunération. Il n'y a jamais eu autant de négociations salariales dans les entreprises en France. Le dernier bilan de la négociation collective, dévoilé ce vendredi 8 décembre par la Direction générale du travail (DGT), confirme les résultats de plusieurs études publiées auparavant : de nombreux employeurs ont agi pour augmenter les salaires en 2022. Un sujet qui est d'ailleurs «souvent traité en même temps qu'une négociation salariale, ce qui peut en partie expliquer cette progression», peut-on lire dans le rapport de la DGT, et 244 accords ont été signés pour mettre en place ou améliorer un système de primes (contre 151 en 2021). Plus de 22% des accords d'entreprise touchent aux salaires et aux primes (Salaire : les négociations collectives atteignent des records dans les entreprises - Capital.fr, s. d.).

Une grande majorité des grévistes voient l'utilité d'une scission du ministère de la santé, avec 203 individus (91,86%) en faveur de cette possibilité. Cette forte proportion soulève des questions sur la structure organisationnelle actuelle et les attentes des employés en termes de changement, ce

qui pourrait être analysé à la lumière des théories sur le changement organisationnel et la gouvernance. Dans la vie de toute organisation publique ou privée, dans ce monde en pleine mutation, s'en vient forcément le moment où les décideurs ou encore les managers se retrouvent opposés à des enjeux et des défis non seulement naissants mais aussi inaccoutumés d'ordres techniques, technologiques ou organisationnels, qui font que les choses ne peuvent plus évoluer en l'état. La nouvelle situation implique alors qu'un changement intervienne incessamment en réponse aux contraintes afin de s'adapter aux évolutions de l'environnement. C'en est le cas par exemple dans l'administration publique lors des réformes, de l'adoption de certaines lois, ou de la mise en œuvre de certaines politiques publiques réadaptées face à des facteurs internes, externes ou des crises. Ainsi, le changement et l'innovation dans la conduite des processus devient un impératif, un objectif, une ambition voire une modalité de management. Sauf que la gestion du changement n'est pas un long fleuve tranquille mais un processus complexe qui rencontre un certain nombre de problèmes dynamiques à affronter au titre desquels figure la résistance des ressources humaines. La résistance au changement est une situation dans laquelle des acteurs d'une organisation appelés à appliquer des transformations structurelles ou conjoncturelles versent dans une opposition directe ou indirecte. Ce problème est d'autant plus grave que certaines études Revue de Management et Cultures montrent qu'entre la moitié et les deux tiers des projets de transformation échouent ou se passent mal à cause de la résistance au changement. (Le changement organisationnel et la gouvernance - Recherche Google, s. d.).

Les principales attentes des grévistes incluent l'augmentation des primes (50,68%) et l'augmentation des salaires (38,01%). Ces attentes mettent en lumière les priorités économiques des employés, ce qui pourrait être comparé aux travaux d'auteurs sur la rémunération et la motivation au travail. La rémunération reste pour les salariés un critère important de motivation et d'investissement quotidien. Au même titre que la reconnaissance professionnelle par ses pairs et ses supérieurs, le salarié considère son niveau de rémunération comme une source de motivation, ou de démotivation. (La rémunération, un facteur de motivation et de performance - Altays, s. d.).

Les avantages potentiels d'une scission incluent l'allocation de ressources financières (46,61%) et une meilleure gestion des budgets (33,48%). Ces avantages soulèvent des questions sur l'efficacité organisationnelle et la répartition des ressources, ce qui pourrait être analysé à la lumière des théories sur la gestion financière et la planification stratégique. La planification financière demeure un exercice difficile au sein des entreprises. Lorsque l'on sait que les entreprises qui visent l'excellence industrielle achoppent souvent sur ce thème, on ne saurait accepter les seuls arguments de la difficulté de prévoir et de l'insuffisance d'outils adaptés. Ce dernier argument perd de plus en plus de sa valeur avec le développement d'une offre tout à fait satisfaisante par les éditeurs de solutions décisionnelles. L'intérêt marqué au cours des 5 dernières années pour ces solutions est d'ailleurs tout à fait réconfortant et montre que l'attente et le besoin étaient réellement présents. Pour se traduire en faits et résultats, la vision du chef d'entreprise se décline sur 3 horizons : un horizon pluriannuel qui est celui de la stratégie, un horizon annuel que nous

appellerons contractualisation et enfin un horizon mensuel, celui de l'exploitation. (Chapitre 5. La planification financière | Cairn.info, s. d.).

Les inconvénients potentiels d'une scission incluent la duplication des ressources (51,13%) et l'augmentation des coûts administratifs (16,74%). Ces inconvénients mettent en lumière les défis pratiques liés à une éventuelle scission, ce qui pourrait être comparé aux travaux d'auteurs sur la restructuration organisationnelle et la gestion du changement. Que vous restructuriez un département ou l'ensemble de l'organisation, l'ensemble du processus nécessitera beaucoup de planification, de temps et d'énergie. Mais ce n'est pas parce que la restructuration de l'organisation demande tant d'efforts que c'est toujours la bonne chose à faire. (La restructuration organisationnelle et la gestion du changement. - Recherche Google, s. d.).

Les suggestions des grévistes incluent la scission purement du ministère de la santé (55,66%) et la mise en œuvre d'un mécanisme de surveillance et de transparence pour prévenir la discrimination et les inégalités (25,79%). Ces suggestions offrent des pistes pour la résolution des problèmes soulevés, ce qui pourrait être analysé à la lumière des théories sur la gouvernance et la participation des employés dans les processus décisionnels. Une inflexion est aujourd'hui observable : l'idée que les entreprises ont une responsabilité de nature « sociétale » gagne du terrain, de même que la reconnaissance d'une légitimité des salariés à participer, sous des conditions qu'il reste à définir, à la gouvernance. (Chapitre 2. Entreprise, gouvernance et participation | Cairn.info, s. d.)

## CONCLUSION

Le dialogue social, selon l'O.I.T. inclut « tous les types de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs sur des questions présentant un intérêt commun, relatives à la politique économique et sociale ». (Hamdan, s. d.).

En examinant ces données et en les reliant à des théories pertinentes, il est possible de mieux comprendre les implications d'une éventuelle scission au sein du ministère de la Santé publique en République Démocratique du Congo, ainsi que les défis et les opportunités associés à un tel changement organisationnel. En conclusion, l'analyse des résultats de l'étude sur les grèves répétitives au ministère de la Santé publique, d'Hygiène et de Prévention en République Démocratique du Congo met en lumière plusieurs aspects importants. La prédominance des professionnels de santé parmi les grévistes souligne les préoccupations spécifiques à ce groupe professionnel, tandis que la forte participation à la grève et les revendications axées sur l'amélioration des primes et des salaires reflètent un mécontentement généralisé au sein du ministère.

Les attentes des grévistes en faveur d'une éventuelle scission, ainsi que les avantages et inconvénients potentiels associés à ce changement organisationnel, soulèvent des questions sur la structure actuelle de l'organisation, la répartition des ressources et les attentes des employés en

termes de changement. En reliant ces résultats à des théories pertinentes sur la santé au travail, l'engagement des employés, la rémunération, le changement organisationnel et la gouvernance, il est possible de mieux comprendre les motivations des grévistes, les enjeux plus larges liés à la santé publique et à la profession de santé, ainsi que les défis et opportunités associés à une éventuelle scission.

Cette analyse fournit des pistes pour une compréhension approfondie des dynamiques organisationnelles et des préoccupations des employés au sein du ministère de la Santé publique en République Démocratique du Congo, et offre des perspectives pour des actions futures visant à résoudre les problèmes soulevés par les grévistes. Cette étude met en évidence les difficultés auxquelles sont confrontés les professionnels de la santé en RDC, en particulier en ce qui concerne les injustices salariales et les conditions de travail. Les revendications des participants pour une amélioration des primes et des salaires ainsi que leur forte participation aux grèves soulignent l'urgence d'une réforme du système de santé congolais. La question de la scission du ministère de la santé publique est également soulevée, avec une majorité de participants en faveur de cette mesure, tout en reconnaissant les défis potentiels qui y sont associés. En somme, cette étude met en lumière la nécessité d'actions concrètes pour répondre aux besoins des professionnels de la santé et garantir un système de santé plus équitable en RDC.

## REFERENCES

- Bien-être au travail et productivité sont-ils compatibles ? - Cadremploi.* (s. d.). Consulté 15 décembre 2023, à l'adresse <https://www.cadremploi.fr/editorial/conseils/conseils-carriere/impact-du-bien-etre-au-travail-sur-la-productivite-et-la-performance-des-salaries>
- Chapitre 2. Entreprise, gouvernance et participation | Cairn.info.* (s. d.). Consulté 16 décembre 2023, à l'adresse <https://www.cairn.info/la-participation-des-salaries--9782724624809-page-45.htm>
- Chapitre 5. La planification financière | Cairn.info.* (s. d.). Consulté 16 décembre 2023, à l'adresse <https://www.cairn.info/les-nouveaux-visages-du-controle-de-gestion--9782100727216-page-87.htm>
- Combeau, P. (2018). La privation du droit de grève. In F. Crouzatier-Durand & N. Kada (Éds.), *Grève et droit public : 70 ans de reconnaissance* (p. 117-137). Presses de l'Université Toulouse Capitole. <https://doi.org/10.4000/books.putc.1073>
- Crise de la Santé en RDC : Le gouvernement appelle au dialogue pour sauver la gratuité des soins maternels et néonataux | Actualite.cd.* (s. d.). Consulté 19 octobre 2023
- De quels outils dispose l'employeur pour faire face à une grève dans son entreprise ? - Soulier Avocats Strategic Lawyering. (s. d.). Consulté 18 octobre 2023, à l'adresse

<https://www.soulier-avocats.com/de-quels-outils-dispose-lemployeur-pour-faire-face-a-une-greve-dans-son-entreprise/>

Digitalcongo. (s. d.). RDC : Des infirmiers menacent d’observer une grève générale et sèche. Consulté 19 octobre 2023, à l’adresse <https://www.digitalcongo.cd/detail7778>

*En Italie, les personnels de santé en grève pour 24 heures pour protester contre le budget de Meloni* / Euronews. (s. d.). Consulté 15 décembre 2023, à l’adresse <https://fr.euronews.com/2023/12/05/en-italie-les-personnels-de-sante-en-greve-pour-24-heures-pour-protester-contre-le-budget->

*Engagement-des-salaries.pdf*. (s. d.). Consulté 16 décembre 2023, à l’adresse <https://creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/engagement-des-salaries.pdf>

*États-Unis : Plus de 75.000 employés du secteur de la santé démarrent une grève de trois jours*. (s. d.). Consulté 15 décembre 2023, à l’adresse <https://www.lefigaro.fr/social/etats-unis-plus-de-75-000-employes-du-secteur-de-la-sante-demarrent-une-greve-de-trois-jours-20231004>

fatshimetrie. (2023, septembre 20). Grève des professionnels de la santé en RDC : Appel urgent à des améliorations socioprofessionnelles pour préserver l’accès aux soins de santé. *Fatshimetrie*. <https://fatshimetrie.org/blog/2023/09/20/greve-des-professionnels-de-la-sante-en-rdc-appel-urgent-a-des-ameliorations-socioprofessionnelles-pour-preserver-laces-aux-soins-de-sante/>

*Génération sandwich*. (s. d.). Consulté 15 décembre 2023, à l’adresse [https://www.couplesfamilles.be/index.php?option=com\\_content&view=article&id=368:generation-sandwich&catid=6&Itemid=108](https://www.couplesfamilles.be/index.php?option=com_content&view=article&id=368:generation-sandwich&catid=6&Itemid=108)

*Grève des infirmiers et agents administratifs de la santé*. (s. d.). Consulté 19 octobre 2023, à l’adresse <https://www.africaefuture.org/syncass/html/1584.html>

*grève des professionnels de la santé monde pdf*—Recherche Google. (s. d.). Consulté 6 novembre 2023, à l’adresse <https://www.google.com/search?q=gr%C3%A8ve+des+professionnels+de+la+sant%C>

*Grève des professionnels de santé : « On ne peut plus compenser par notre adaptation et notre ingéniosité », estime le président de la CME de L’Union*—Ladepeche.fr. (s. d.). Consulté 9 décembre 2023, à l’adresse <https://www.ladepeche.fr/2023/10/12/greve-des-professionnels-de-sante-on-ne-peut-plus-compenser-le-manque-dinvestissements-par-notre-ingeniosite-et-notre-adaptation-estime-le-president-de-la-cme-de-lunion-11513675.php>

<https://www.lefigaro.fr/social/greve-du-13-octobre-transport-medecins-ecoles-a-quelles-perturbations-faut-il-s-attendre-20231007>

*Grève : Les 4 raisons de la colère à l'hôpital* | CNEWS. (s. d.). Consulté 18 octobre 2023, à l'adresse <https://www.cnews.fr/france/2022-01-11/greve-les-4-principales-raisons-de-la-colere-lhopital-1169340>

Hamdan, L. B. (s. d.). *L'EVOLUTION DU DIALOGUE SOCIAL DE 1990 A NOS JOURS*. Consulté 3 décembre 2023, à l'adresse <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/529/3/2/80630>

*Kinshasa : « la grève du personnel de la santé n'est ni levée ni suspendue »* | Radio Okapi. (s. d.). Consulté 29 novembre 2023, à l'adresse <https://www.radiookapi.net/sans-categorie/2008/10/27/kinshasa-%25c2%25ab-la-greve-du-personnel-de-la-sante-n%25e2%2580%2599est-ni-levee-ni-suspendue-%25c2%25bb>

*La crise du personnel de santé en Europe n'est plus une menace imminente : Elle est bien présente. La Déclaration de Bucarest trace la voie à suivre.* (s. d.). Consulté 15 décembre 2023, à l'adresse <https://www.who.int/europe/fr/news/item/22-03-2023-the-health-workforce-crisis-in-europe-is-no-longer-a-looming-threat---it-is-here-and-now.-the-bucharest-declaration-charts-a-way-forward>

*La féminisation des professions de santé en France : Données de cadrage* | Cairn.info. (s. d.). Consulté 15 décembre 2023, à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2005-1-page-17.htm>

*La rémunération, un facteur de motivation et de performance—Altays.* (s. d.). Consulté 16 décembre 2023, à l'adresse <https://www.altays.com/fr/talent/la-remuneration-un-facteur-de-motivation-et-de-performance/>

*la restructuration organisationnelle et la gestion du changement.* - Recherche Google. (s. d.). Consulté 16 décembre 2023, à l'adresse <https://www.google.com/search?q=la+restructuration+organisationnelle+et+la+gestion+du+changement.&sc>

*L'adaptation organisationnelle et l'expérience professionnelle.* - Recherche Google. (s. d.). Consulté 15 décembre 2023, à l'adresse <https://www.google.com/search?>

*Le changement organisationnel et la gouvernance—Recherche Google.* (s. d.). Consulté 16 décembre 2023, à l'adresse <https://www.google.com/search?>

*Les infirmiers à un tournant décisif dans leur lutte pour des salaires réguliers.* (2021, novembre 29). Global Press Journal. <https://globalpressjournal.com/africa/democratic-republic-of-congo/nurses-tipping-point-battle-regular-pay/fr>

- LUMINGU, Y.-J. M. (2010). Mécanismes de garantie du droit de grève en République Démocratique du Congo : Intervenants et contingences spatio-temporelles. *Librairie africaine d'études juridiques*, 5, 76.
- Lwamba, J. (2023, septembre 25). Grèves du personnel soignants : Frein à la gratuité de la maternité en RDC. *Actu RDC*. <https://acturdc.com/greves-du-personnel-soignants-frein-a-la-gratuite-de-la-maternite-en-rdc/>
- Memoire Online—La grève des infirmiers en république dominicaine république et son impact sur les recettes des structures sanitaires « cas de l'hôpital général de référence d'isiro »— Michel LEKATA. (s. d.). Memoire Online. Consulté 19 octobre 2023, à l'adresse <https://www.memoireonline.com/12/22/13561/La-greve-des-infirmiers-en-republique-dominicaine-republique-et-son-impact-sur-les-recettes-des-s.html>
- Négociation salariale : La pression reste élevée sur les employeurs, Social et RH. (s. d.). Consulté 18 octobre 2023, à l'adresse <https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/ressources-humaines/0900982516863-negociation-salariale-la-pression-reste-elevee-sur-les-employeurs-352438.php>
- Pierru, F. (2019). Le cauchemar de «l'hôpital du futur». *Le monde diplomatique*, 24. <https://chsevrey.reference-syndicale.fr/files/2019/11/le-cauchemar-de-lhopital-du-futur.pdf>
- Pourquoi les médecins libéraux et les biologistes appellent à la grève les 1er et 2 décembre.* (s. d.). Consulté 18 octobre 2023, à l'adresse [https://www.francetvinfo.fr/sante/pourquoi-les-medecins-liberaux-et-les-biologistes-appellent-a-la-greve-les-1er-et-2-decembre\\_5512734.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/pourquoi-les-medecins-liberaux-et-les-biologistes-appellent-a-la-greve-les-1er-et-2-decembre_5512734.html)
- Prévenir les conflits au travail | Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail—CNESST. (s. d.). Consulté 18 octobre 2023, à l'adresse <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/milieu-travail-sain/prevenir-conflits-au-travail>
- Question 1. Les inégalités économiques et sociales et leur évolution | Melchior.* (s. d.). Consulté 15 décembre 2023, à l'adresse <https://www.melchior.fr/cours/complet/question-1-les-inegalites-economiques-et-sociales-et-leur-evolution>
- Ravez, L. J.-C., Rennie, S., Yemesi, R., Chalachala, J.-L., Makindu, D., Behets, F., Fox, A., Kashamuka, M., & Kayembé, P. (2019). Les grèves de médecins en République Démocratique du Congo : Quels repères éthiques généralisables? *Canadian Journal of Bioethics*, 2(2), 63-72. <https://doi.org/10.7202/1062303ar>
- RDC : le gouvernement recommande la reprise du dialogue avec les syndicalistes des professionnels de santé en grève | Radio Okapi. (s. d.). Consulté 18 octobre 2023, à

l'adresse <https://www.radiookapi.net/2023/09/23/actualite/sante/rdc-le-gouvernement-recommande-la-reprise-du-dialogue-avec-les>

*RDC : Le personnel de santé non-médecin poursuit la grève.* (2021, août 24). RFI. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210824-rdc-le-personnel-de-sant%C3%A9-non-m%C3%A9decin-poursuit-la-gr%C3%A8ve>

*RDC-Santé : Le SYNAPS met en garde contre le non-respect de la grève générale | Actualite.cd.* (s. d.). Consulté 18 octobre 2023, à l'adresse <https://actualite.cd/2023/09/20/rdc-sante-le-synaps-met-en-garde-contre-le-non-respect-de-la-grève-generale>

REDACTION, L. (2022, janvier 20). Fin de la grève des professionnels non médecins, le gouvernement et le banc syndical signent un protocole d'accord. *MONDE-24*. <https://monde24.net/fin-de-la-grève-des-professionnels-non-medecins-le-gouvernement-et-le-banc-syndical-signent-un-protocole-daccord/>

*Salaire : Les négociations collectives atteignent des records dans les entreprises—Capital.fr.* (s. d.). Consulté 16 décembre 2023, à l'adresse <https://www.capital.fr/votre-carriere/salaire-les-negociations-collectives-atteignent-des-records-dans-les-entreprises-1488159>

*Santé : Grève dans les hôpitaux publics | adiac-congo.com : Toute l'actualité du Bassin du Congo.* (s. d.). Consulté 19 octobre 2023, à l'adresse <https://www.adiac-congo.com/content/sante-grève-dans-les-hopitaux-publics-150879>

*Satisfaction professionnelle, formation et santé au travail des enseignants | Armand Colin Revues.* (s. d.). Consulté 16 décembre 2023, à l'adresse <https://www.revues.armand-colin.com/sciences-leducation/carrefours-leducation/carrefours-leducation-ndeg-38-22014/satisfaction-professionnelle-formation-sante-au-travail-enseignants>

Sawadogo, H. P. (s. d.). *L'approche qualitative et ses principales stratégies d'enquête*. Consulté 23 août 2023, à l'adresse <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/methodes-qualitatives-de-recherche/>

*Simone de Beauvoir et « la querelle du féminisme » | Cairn.info.* (s. d.). Consulté 15 décembre 2023, à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2008-1-page-169.htm>

Tapoy, M.(2008). Kinshasa : « la grève du personnel de la santé n'est ni levée ni suspendue »

Wcms\_115054.pdf. (s. d.). Consulté 18 octobre 2023, à l'adresse [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_dialogue/-actrav/documents/event/wcms\\_115054.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/-actrav/documents/event/wcms_115054.pdf)

---

*Vol\_17\_2\_-\_Parent.pdf*. (s. d.). Consulté 7 novembre 2023, à l'adresse  
[https://www.usherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/RDUS/volume\\_17/2/Vol\\_17\\_2\\_-\\_Parent.pdf](https://www.usherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/RDUS/volume_17/2/Vol_17_2_-_Parent.pdf)



©2023 by the Authors. This Article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution (CC BY) license (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)